



Commission canadienne
du tourisme

Canadian Tourism
Commission

ADDENDA 1 À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS

DDP n° CCT-2013-KH-01, Services de gestion de contenu Web

Date et heure limites :

Le 13 septembre 2013
14 h
Heure du Pacifique

Date de publication : Le 10 septembre 2013

Par : Le Service de l'approvisionnement de la CCT

Pour : Tous les fournisseurs

Courriel : purchasing@ctc-cct.ca

Vous trouverez ci-après les réponses aux questions envoyées au plus tard le 5 septembre 2013 au sujet de la DDP mentionnée ci-dessus.

- Q1. Dans la sous-section C. Important de la section C.3 Portée des travaux, il est indiqué que « Le soumissionnaire doit pouvoir assister à des réunions au bureau de la CCT à Vancouver ».
- Est-ce qu'il sera nécessaire de se déplacer au bureau de la CCT à Vancouver pour toutes les réunions?
 - Combien de fois par mois sera-t-il nécessaire de se déplacer au bureau de la CCT à Vancouver?

Réponse :

- Il ne sera pas nécessaire de se déplacer au bureau de la CCT à Vancouver pour chaque réunion.
- Nous n'avons pas arrêté un nombre fixe de réunions qui se tiendront à Vancouver, mais il sera peut-être nécessaire de s'y rendre six fois (ou moins) par an.